

Strasbourg, janvier 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Journée Internationale d'Information Retraite

Vous êtes, ou avez été, salarié(e) en Allemagne ?

Vous vous posez des questions à propos de votre future retraite allemande : à quel âge peut-on la demander ? Comment est-elle calculée ? Quel organisme prendra en compte les cotisations versées ?

Pour répondre à vos interrogations, la caisse de retraite allemande (Deutsche Rentenversicherung) et la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail d'Alsace-Moselle (Carsat) organisent, à votre intention, des Journées Internationales d'Information Retraite le **7 février** à la **Carsat – 1 avenue Saint-Rémy à FORBACH**.

A cette occasion, nous vous proposons de rencontrer, **exclusivement sur rendez-vous**, un conseiller retraite des caisses participantes.

Prise de rendez-vous sur www.carsat-alsacemoselle.fr

Contact presse :

sophie.lebru@carsat-am.fr



Carsat Alsace-Moselle
36, rue du Doubs
67011 Strasbourg Cedex 1

www.carsat-alsacemoselle.fr

La Carsat Alsace-Moselle est un organisme de droit privé en charge d'une mission de service public et qui gère :

- la préparation et le paiement de la retraite ;
- la prévention et la tarification des risques professionnels ;
- l'aide et l'accompagnement des assurés en difficulté.

-
- chiffres clés 2017**
- 5,7 milliards de prestations versés à 722.505 retraités
 - 777.452 salariés couverts contre les risques accidents de travail et maladies professionnelles en Alsace-Moselle
 - 29.129 personnes aidées par le service social
-

La Carsat est un organisme de la Sécurité sociale